

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 12 novembre 1898, le Prince a nommé, dans l'Ordre de Saint-Charles :

Officier : S. Exc. M. Georges-Marie Olivier Ritt, Gouverneur Général de la Principauté ;
Chevaliers : MM. Octave Girtler, lieutenant de 1^{re} classe à la Compagnie des Gardes d'honneur ;
Ange Corbel, sculpteur.

Par Ordonnance du 12 novembre 1898, le Prince a accordé la médaille d'honneur de 3^e classe à M. Marius Armelin, Inspecteur principal de Police (a opéré divers sauvetages dans les années 1884, 1892 et 1898).

M. Ange Rosini (a sauvé de l'eau un enfant qui se noyait, le 8 août 1898).

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince a adressé à S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, une lettre autographe pour lui annoncer sa nomination d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles :

Bad Kreuth, 11 Novembre 1898.

Mon cher Gouverneur,

Voici plusieurs années que vous avez mis tout votre zèle au service de la Principauté. Je vous suis reconnaissant de vos efforts et tous les Monégasques vous estiment. Aussi je me réjouis de pouvoir vous conférer mon ordre de Saint-Charles comme la récompense de bons services rendus. J'espère qu'elle vous attachera un peu plus encore à mon pays.

Recevez, mon cher Gouverneur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Signé : ALBERT.

La cérémonie de la remise de la Croix d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles à S. Exc. M. le Gouverneur Général a eu lieu lundi soir au Palais du Gouvernement. C'est M. le Colonel de Castro, Commandeur de l'Ordre, qui avait été délégué à cette occasion par le Prince, et qui, assisté de M. de Loth, Officier, et de M. Jolivot, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, a remis les insignes à S. Exc. M. le Gouverneur Général et lui a donné l'accolade.

Fête de la Saint-Albert

Favorisée par un ciel idéalement pur, par un soleil radieux et une température d'une douceur exquise, la fête de la Saint-Albert a été célébrée, cette année, avec un éclat et un enthousiasme plus considérables que jamais, non seulement par toute la population monégasque, mais encore par la foule des étrangers toujours heureux en cette

circonstance de s'associer de tout cœur à l'allégresse générale de la Principauté.

Suivant la touchante et généreuse coutume qui veut qu'en toutes grandes réjouissances publiques, la première pensée soit d'abord une pensée de charité pour les malheureux de ce monde, une large distribution de secours, présidée par M. le Comte Gastaldi, a été faite lundi matin à la Mairie.

La veille de la Saint-Albert a été également marquée par le pavoiement et l'illumination du vieux Monaco et de la Condamine, le feu d'artifice tiré sur l'Esplanade de la Batterie et la retraite militaire.

Du pavoiement et des illuminations rien ne saurait rendre l'effet magique : tous les monuments, toutes les maisons, toutes les villas de Monaco étaient, sans exception, décorés et éclairés, rivalisant d'éclat et de splendeur. Et ce fut dans la soirée — spectacle toujours nouveau pour les habitants, inoubliable pour nos hôtes de passage — un coup d'œil merveilleux que celui de toutes ces lignes de feu blanches ou rouges dessinant, d'une part, les lignes architecturales de l'antique Palais des Grimaldi et de l'ancienne cité, d'autre part le cirque gracieux des villas enserrant le quartier moderne de la Condamine.

Après le beau feu d'artifice tiré par M. Stevano, l'habile artificier niçois, la retraite militaire a parcouru, au milieu des feux de bengale et des clameurs de joie de la foule, son long itinéraire à travers les principales rues et avenues de Monaco, la Condamine et Monte Carlo. Précédée de son vaillant président, M. le Ch^{er} de Loth, la musique de la Société Philharmonique était encadrée par une nombreuse section de pompiers, porteurs de torches, et par tous les membres en tenue de la Société de gymnastique l'Etoile.

* *

Selon la tradition, la matinée de la Saint-Albert a été occupée par un solennel service religieux et par la revue des Gardes d'honneur et des Carabiniers.

A 10 heures, les autorités civiles et militaires, ainsi que le corps consulaire au grand complet et les notabilités monégasques se sont réunis au Palais du Gouvernement, d'où le cortège ayant à sa tête S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, s'est rendu à la Cathédrale. Tous les fonctionnaires en grand uniforme et les magistrats en robe prennent place aux premiers rangs de la nombreuse assistance qui emplit la nef centrale. La Grand'Messe est alors célébrée en grande pompe par M^{gr} Theuret, évêque de Monaco, assisté de tout le clergé, tandis que les compagnies des Gardes et des Carabiniers font le service d'honneur. La Maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. Bellini, maître de Chapelle, exécutent la Messe de ce dernier et divers motets, suivis du *Te Deum*.

Puis le cortège officiel s'est rendu sur la place du Palais où a eu lieu la revue des Gardes d'honneur et des Carabiniers, sous les ordres de M. le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur. Le défilé, qui a été exécuté avec un parfait

ensemble, a été précédé par la remise de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles à M. le Lieutenant de première classe Girtler. S. Exc. M. le Gouverneur Général, après avoir placé sur la poitrine du nouveau Chevalier les insignes de l'Ordre et lui avoir donné l'accolade, lui a exprimé ses félicitations.

La revue terminée, un banquet a rassemblé au palais du Gouvernement, M^{gr} l'Evêque, ses Vicaires Généraux, les Officiers de la Maison du Prince, les Consuls accrédités dans la Principauté, le Conseil d'Etat, le premier Adjoint au Maire de Monaco, les Chefs des différents services et les membres de l'Ordre de Saint-Charles.

Au dessert, S. Exc. M. Ritt a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Voici la quatrième fois qu'il m'est donné de saluer votre empressement à venir célébrer la fête de S. A. S. le Prince Albert. Nous avons échangé déjà l'expression des sentiments dont nous sommes tous animés à cette occasion. Je pourrais donc être plus bref que les années précédentes.

Il est un point cependant que je tiens à mettre en lumière, c'est que la famille des Grimaldi, qui a eu l'heureuse et rare fortune de gouverner depuis six cents ans la Principauté, n'a jamais mieux que sous le règne actuel contribué au progrès général, ni autant fait pour le bien-être de la population, non seulement locale, mais de toute la côte d'azur.

Alors que les habitants de cette région, n'ayant pour ressources que la pêche et la navigation, formaient des équipages rudement préparés à toutes les luttes, les Grimaldi ont parcouru hardiment les mers et prêté aux ennemis des Gibelins, au comte de Provence, à la France, à Charles-Quint, un concours fort apprécié, amassant ainsi d'intéressantes annales, dont les archives habilement reconstituées sur l'ordre du Prince, sont d'une richesse universellement estimée... Mais le sort de la population n'a été amélioré que bien plus tard.

Notre Auguste Prince a mis, Lui, Ses premiers soins à assurer au pays une organisation modèle, à refondre ses lois, à le doter d'établissements d'instruction et d'institutions charitables dignes de puissantes cités, à y introduire toutes les inventions modernes, à encourager tous les efforts vers le mieux. Sa pensée se tient constamment au courant des moindres détails du fonctionnement de la Principauté, alors qu'il poursuit le cours de Ses conquêtes scientifiques. Cette année, après avoir pris, à Paris, une active part à des expériences concertées entre plusieurs contrées pour étudier les phénomènes des sublimités de l'espace éthéré, Il a, sur un navire nouveau, d'un type spécial de Sa conception, exploré les profondeurs des mers du Nord, entreprise à laquelle un puissant Monarque a témoigné hautement son intérêt personnel.

Et pendant ce même temps, notre gracieuse Princesse a préparé, pour la saison hivernale qui va s'ouvrir, de nouvelles manifestations des Arts et des Lettres, en un groupe de merveilleuses séductions offertes à la Principauté et à toutes les villes voisines et telles qu'il serait impossible d'en rencontrer de pareilles réunies nulle part ailleurs.

M'inspirant des intentions souveraines, j'ai la très agréable mission d'adresser les félicitations et les remerciements de Son Altesse Sérénissime le Prince : aux membres du Clergé, qui enseignent le premier des respects, celui de la Religion ; aux magistrats, si dignes interprètes de la Loi, et si fidèles défenseurs de la sécu-

rité publique; aux officiers, qui rehaussent l'éclat de la Principauté; aux fonctionnaires des différentes branches de l'Administration; à tous les dévouements qui se consacrent à l'éducation des enfants, à la guérison des malades, au soulagement des malheureux; à toutes les générosités constamment et largement au service de toutes les œuvres utiles et charitables.

Il y a, dans cet ensemble, un concours efficace apporté à l'œuvre de notre Prince, œuvre qui contribue, il est permis de l'affirmer, dans la plus large mesure, à l'affluence de plus en plus empressée d'hôtes du monde entier, qui laissent chaque année des centaines de millions dans les diverses stations de cette partie du littoral méditerranéen. La conférence qui va s'ouvrir à Rome, sur l'invitation de l'Italie, fera ressortir, sans nul doute, ce que la Principauté a su faire contre les anarchistes et combien elle aide à la venue des personnalités souveraines, dont le séjour est une des plus poétiques et des plus bienfaites traditions de nos parages.

C'est à cela que nous devons de voir à la fête qui se célèbre aujourd'hui les représentants aussi distingués de vingt nations. En même temps que j'ai à nous féliciter de leur aimable présence, je suis officiellement chargé de les remercier de leur constante et parfaite courtoisie dans toutes nos relations et de les prier de reporter à leurs Gouvernements respectifs les vœux sincères de Notre-Prince pour la santé et le bonheur de leur Souverain et pour la prospérité de leur pays.

En retour, Messieurs, vous vous joindrez à nous, quand nous allons lever nos verres, en acclamant :

S. A. S. le Prince Albert I^{er}, qui met au-dessus de toutes les jouissances la poursuite de la vérité, de la justice et de la science et la sollicitude pour tous Ses sujets;

S. A. S. la Princesse Alice, qui tient la baguette féerique des reproductions des chefs-d'œuvre des Arts et des Lettres, et que l'on trouve toujours compatissante à ceux qui souffrent;

S. A. S. le Prince Héritaire, qui achève de se former à la saine école de l'honneur et du dévouement.

Messieurs,

Vive le Prince Albert !

Vive la Princesse Alice !

Vive le Prince Louis !

A tous les Membres de la Famille Princière !

Après cet éloquent discours, M^{sr} l'Evêque prend la parole : il félicite vivement le Gouverneur de la haute distinction dont il vient d'être l'objet, puis, parlant de la Principauté, il en vante la prospérité intellectuelle, artistique et matérielle, et fait ressortir, qu'au milieu de l'inquiétude politique des autres Etats à l'heure présente, la Principauté donne l'exemple de la tranquillité et de la paix. M^{sr} Theuret termine en portant un toast à Leurs Altesses.

En réponse au discours de M. le Gouverneur Général, M. Simondetti, Consul Général d'Italie, se levant à son tour, dit que les bons rapports constatés par Son Excellence entre le Gouvernement Monégasque et le Corps Consulaire, dont il est le doyen, ont toujours été favorisés et facilités par la parfaite courtoisie qui n'a cessé de régner dans leurs relations. M. Simondetti félicite également M. le Gouverneur de son élévation dans l'Ordre de Saint-Charles et termine en portant la santé du Prince.

M. Glaize, Consul de France, prend la parole pour déclarer que les Consuls des diverses nations entourant cette table, s'associent bien certainement aux paroles éloquentes de M. le Gouverneur Général. Il ajoute qu'il appartient sans doute au Consul de France de le faire avec une chaleur toute particulière; une solidarité aussi étroite que féconde et qui domine les rivalités locales, existe en effet entre toutes les cités de la côte. Les progrès accomplis dans la Principauté rejouissent sur l'entier rivage de Cannes à Menton. Aussi tient-il à exprimer de tout cœur, au nom de la Colonie française, sa gratitude et ses vœux pour Son Altesse Sérénissime, dont les généreuses inspirations trouvent un représentant si fidèle et si bien inspiré dans un Gouverneur Général, dont la population, ainsi que toutes les Colonies étrangères apprécient profondément les hautes qualités administratives, l'esprit d'équité et l'aimable aménité.

Nos hommages vont aussi chercher en ce brillant jour de fête S. A. S. Madame la Princesse Alice, qui

voulait bien apporter, il y a quelques mois, le charme de Sa grâce et l'éclat de Sa présence à la fête donnée par M. le Président de la République. Tant que Madame la Princesse Alice n'est pas de retour au Palais de Monaco, notre ciel n'a pas tout son azur et il manque un rayonnement à sa douce lumière.

Le Consul exprime aussi ses vœux pour S. A. S. le Prince Louis, qui occupe si dignement sa place dans notre armée française. Suivant les nobles exemples paternels, il n'a pas voulu rester étranger à l'enrichissement de nos collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décerné à Son Altesse Sérénissime les palmes d'Officier de l'Instruction publique.

La haute et généreuse initiative de S. A. S. le Prince Albert, s'est surtout manifestée, cette année, sous trois formes différentes : une négociation, une guerre scientifique, s'il est permis d'employer cette expression, et la préparation de deux grands édifices.

Négociation ! Elle apportera un bienfait précieux et nouveau à l'humanité. Son Altesse Sérénissime a conçu la haute pensée de provoquer, de concert avec le gouvernement du Portugal, l'établissement d'une station météorologique aux Açores. Elle permettra de donner une sûreté relative bien plus grande à la prévision du temps dont profiteront largement la navigation et l'agriculture. Son Altesse a déjà acquis en faveur de cette importante création l'opinion publique dans la Grande-Bretagne par une conférence qui a produit à Londres la plus vive impression dans le monde savant.

La guerre pour les progrès et l'agrandissement de la science ! Son Altesse Sérénissime l'a transportée cette année des régions tropicales aux régions polaires. Elle y a trouvé des résultats aussi remarquables, sans doute, avec plus de périls. Après la bataille contre les grands cétacés, voici venir, dans les climats les plus difficiles à affronter, la lutte à travers les glaces contre les profondeurs des abîmes, à la recherche de ce monde zoologique nouveau, dont la science doit au Prince les plus intéressantes découvertes.

Les deux édifices ! Son Altesse Sérénissime a d'abord pensé à la maison, disons mieux, au palais des pauvres et des malades. Monaco aura prochainement un hôpital conforme aux données et aux exigences de l'hygiène et de l'art médical modernes.

D'autre part, c'est un musée sans précédent, un monument superbe que le Prince Albert fait en quelque sorte surgir des flots sur le rocher historique des Phéniciens et du moyen âge, en l'honneur du culte scientifique de l'océan et de la vie sous-marine. C'est là qu'il faudra désormais venir étudier une zoologie nouvelle des abîmes, dans un édifice digne à la fois de la majesté de la mer et de la sublimité de la science.

Son Altesse a poursuivi à la fois le progrès des deux plus grandes choses auxquelles aspire l'humanité : la science et la charité.

En finissant, le Consul tient à exprimer les hommages de la réunion à M^{me} Ritt, digne compagne de M. le Gouverneur Général.

M. le baron de Rolland, avocat général, prend ensuite la parole en ces termes :

Monsieur le Gouverneur Général,

Depuis tantôt dix ans que j'ai l'honneur de prendre part au banquet de ce jour, où tous les cœurs se confondent dans un même élan d'affection et de reconnaissance pour notre Auguste Souverain, j'ai toujours gardé scrupuleusement un silence qui me paraissait commandé par une tradition établie. Je vous ai même entendu à diverses reprises, dans ces toasts qui terminent vos festins somptueux comme le plus fin régal que vous puissiez offrir à vos invités, je vous ai entendu faire une allusion délicate et flatteuse à mes modestes travaux, sans céder au désir de vous exprimer devant vos auditeurs les sentiments que votre bienveillance remuait en moi. Mais il est des circonstances exceptionnelles où l'on est autorisé à déroger aux usages les plus anciens, à violer le protocole, et je profite avec bonheur de celle qui m'est offerte aujourd'hui pour vous répéter publique-

ment ce que j'ai dit plusieurs fois déjà à mes collègues et à mes amis.

Si la croix de Saint-Charles a été instituée pour récompenser le dévouement absolu à nos Augustes Souverains, le zèle ardent pour le bien public, le travail infatigable et fécond, l'honnêteté scrupuleuse dans l'exercice des fonctions qui nous sont confiées, les manifestations répétées des plus nobles qualités de l'esprit et du cœur, elle ne saurait assurément être mieux placée que sur votre poitrine, et chacun comprendra que vous ayez obtenu d'emblée un rang distingué dans l'ordre dont elle est l'insigne. (Applaudissements prolongés).

Les applaudissements que vous venez d'entendre, M. le Gouverneur, vous prouvent que mes paroles étaient l'expression fidèle des sentiments de tous ceux qui vous entourent. Mais je tiens à me faire particulièrement l'interprète de ceux que vous voulez bien appeler vos collaborateurs, de ceux qui vous voient journellement à l'œuvre et peuvent ainsi apprécier mieux que tous autres combien est méritée la faveur qui vient de vous être départie. Je n'ai reçu aucun mandat de mes collègues du Conseil d'Etat, des Comités de l'Instruction publique et des Travaux publics, pour parler en leur nom; mais je suis certain qu'ils me sauront gré de joindre leurs congratulations respectueuses à celles que vous avez déjà reçues des organes les plus autorisés du Clergé et du Corps consulaire.

Je tiens aussi, Excellence, je tiens surtout à vous présenter les félicitations empressées de la Magistrature. La Magistrature, vous avez au plus haut point le sentiment de la grandeur de sa mission, du respect dont elle doit être entourée pour remplir avec l'autorité nécessaire la tâche souvent difficile qui lui incombe, de l'indépendance dont elle doit jouir pour que ses décisions apparaissent en toutes circonstances, en dépit des mécontentements, des colères et des haines qu'elles provoquent parfois, comme l'expression de la vérité et de la justice, en tant du moins qu'elles sont l'une et l'autre au pouvoir de la faiblesse humaine. Je suis bien placé, dans les fonctions que je dois à la haute confiance de S. A. S. le Prince pour vous rendre cet hommage.

Il n'échappera, du reste, à personne que la portée en remonte jusqu'au Souverain éclairé et libéral, dont votre attitude envers les magistrats ne fait que traduire fidèlement la conception remarquable de la Justice et du Droit.

Messieurs, au nom de la Magistrature, du Conseil d'Etat, des divers Comités administratifs de la Principauté, je vous invite à lever nos verres en l'honneur de notre cher et éminent Gouverneur Général; et, puisqu'il s'agit de fêter un événement heureux, je vous propose à nouveau, après M. le Consul de France, d'associer à nos hommages et à nos vœux la noble et gracieuse compagne de sa vie, qui partage avec lui les sympathies respectueuses de la Principauté tout entière.

Ce discours est fréquemment interrompu par les applaudissements.

M. le Chevalier de Loth, premier adjoint, qui remplaçait M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, indisposé, a enfin terminé la série des éloquentes allocutions en apportant à M. le Gouverneur Général les félicitations de la Municipalité et en se faisant auprès de lui l'interprète des sentiments de la population tout entière.

Une joyeuse fête populaire a eu lieu de 2 à 4 heures de l'après-midi, sur la place du Palais, avec le concours de la Société Philharmonique.

A 4 heures et demie, la nouvelle plate-forme de la place du Casino a été inaugurée par un très beau concert vocal et instrumental, donné par la Société Chorale l'*Avenir* et la section de musique de la Société des Régates. Un public très nombreux y assistait et a longuement applaudi les excellents artistes, ainsi que leurs chefs distingués, MM. Nef et Bricoux.

La fête de nuit a été en tous points merveilleuse. Toutes les villas, maisons et grands hôtels de Monte Carlo resplendissaient de lumières. Quant à la place et aux pelouses du Casino, leur coup d'œil en était absolument féerique, et il en faut féliciter M. Cabirau, le distingué ingénieur de la Société des Bains de Mer, qui a eu la haute direction de cette somptueuse et très artistique décoration, exécutée par M. Robaudy, l'entrepreneur des fêtes publiques.

A 8 heures et demie, cependant qu'un ballon lumineux lancé par M. Caruta montait lentement

dans le ciel, retentissaient les premières bombes du feu d'artifice tiré par Ruggieri. Digne de la grande réputation de l'artificier parisien, ce feu d'artifice a été fort admiré, ainsi que l'embrasement final du vieux Monaco, d'un effet extraordinaire, au milieu des ténèbres de la nuit.

La soirée s'est terminée par le magnifique concert du kiosque de la Terrasse, concert pour lequel le bâton de chef d'orchestre a été repris par M. L. Jehin, dont on a salué la rentrée par de nombreux bravos. L'orchestre et les chœurs de l'Opéra ont été très applaudis après chaque morceau, et on a longuement acclamé la magistrale exécution chorale et instrumentale de l'*Hymne Monégasque*, qui a terminé le concert.

Telle a été cette belle journée de fête, célébrée avec un enthousiasme qui a témoigné une fois encore du dévouement et de l'amour du peuple monégasque pour Son Auguste Souverain.

Vendredi dernier a été célébré à la mairie le mariage de M^{lle} Marguerite Fillhard, fille du sympathique Directeur de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, avec M. Archibald Hannaford.

La bénédiction nuptiale a été donnée le lendemain samedi, à midi, en l'Eglise anglicane de Monte Carlo supérieur, par le pasteur anglais M. Stewart, qui officiait pour la première fois en français, au milieu d'une très nombreuse assistance d'amis, empressés à apporter leurs félicitations et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux et à leurs familles.

Samedi soir, le sieur Airas Jules, employé à la gare de Monaco, a trouvé dans la salle d'attente une somme très importante en billets de banque et en titres au porteur, avec une carte d'abonnement dont le propriétaire a été avisé aussitôt par dépêche télégraphique.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Service d'Hiver du 3 Novembre 1898

BUREAU DE MONACO
Avenue Saint-Martin

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, 6 h. 40 matin.
Monte Carlo, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, et correspondances pour la voie de Brindisi, Autriche, Russie méridionale, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Nice à Marseille, 6 h. 40 matin.
Monte Carlo, 8 h. 5 matin.
Cabbé-Roquebrune, Menton, 12 h. 35 soir.
Beaulieu, Nice, Antibes Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), Cette à Bordeaux, 4 h. 35 soir.
Menton, 1 h. 35 soir.
Monte Carlo, 1 h. 40 soir.
La Turbie, 3 h. 5 soir.
Italie et voie de Brindisi, Autriche, Russie méridionale, 3 h. 5 soir.
Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, 3 h. 5 soir.
Monte Carlo, 3 h. 50 soir.
Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Toulon, Lyon, ligne de Cette à Bordeaux, 6 h. 25 soir.
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, St-Jean, Nice, Grasse, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 7 h. 35 soir.
Pour toutes destinations, 10 heures soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Italie, Autriche, 8 h. 50 matin.
La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Etranger, 8 h. 50 matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, 2 heures soir.
Monte Carlo, 2 heures soir.
Paris, Lyon à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Marseille à Nice, Antibes, Nice, Saint-Jean, Etranger, 4 h. 20 soir.
Turbie, 4 h. 20 soir.
Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, 4 h. 20 soir.
Italie, Autriche, 4 h. 20 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1^{er} Départ, 7 heures mat. ; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.
2^e Départ, 8 h. 15 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 10 mat.
3^e Départ, 1 h. 50 soir ; retour à Monaco, 2 h. 45 soir.
4^e Départ, 4 heures soir ; retour à Monaco, 4 h. 55 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, Cabbé-Roquebrune, Vintimille et Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, la Russie méridionale pour la voie de Brindisi, 6 h. 35 matin.
La Turbie et Nice, 6 h. 35 matin.
Menton, 12 h. 35 soir.
La Turbie, Beaulieu, Nice, Cagnes, Antibes, Nice à Marseille, Lyon, Paris rapide, France et Etranger (voie du Nord), ligne de Cette à Bordeaux, Grande Bretagne et Amérique (voie de France), 1 h. 25 soir.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille Gare, Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, Russie méridionale et voie de Brindisi, 2 h. 20 soir.
Villefranche et Nice, 3 heures soir.
Les Arcs à Marseille, Cette à Bordeaux, France Sud, Est et Ouest, 6 h. 10 soir.
Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer et Nice, 6 h. 10 soir.
Nice à Marseille, Marseille à Paris, France et Etranger, voie du Nord, 7 h. 25 soir.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, Nice, Grasse, Marseille et Lyon, 7 h. 25 soir.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille, Italie, Autriche, Russie méridionale et correspondance pour la voie de Brindisi, 10 h. 20 soir.
Nice à Marseille, Marseille à Lyon, correspondance pour toute la France et l'Etranger (voie du Nord), 11 h. 40 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-s-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 heures matin.
Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Antibes, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Monaco, 2 h. 15 soir.
Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, France et Etranger, Menton, Italie, 4 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONTE CARLO A MONACO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco
7 h. 25 matin, 8 h. 40 matin, 2 h. 15 soir, 4 h. 25 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco
7 h. 30 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. 20 soir, 4 h. 30 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

Lettre de Paris

Paris, 13 novembre.

Après les trois grandes premières données la semaine dernière aux Français, à la Renaissance et au Théâtre-Anjoine, les théâtres semblent vouloir se reposer. Rien à signaler de particulier dans la production dramatique sinon la reprise à l'Odéon de *Déjanire* ; la pièce qui a pour auteurs M. Camille Saint-Saëns pour la musique et le regretté Louis Gallet pour le poème, fut exécutée pour la première fois, l'année passée, à Béziers, dans les arènes de cette ville. C'est au cours de sa présence dans l'antique cité biterroise que l'auteur de *Samson et Dalila* eut l'idée de remplacer les tauromachies habituelles par un spectacle d'un art plus relevé. Le succès couronna l'œuvre, et c'est à la suite de cette représentation que M. Ginisty, qui avait prêté à cette occasion ses meilleurs artistes, songea, malgré la différence des scènes, à éclairer *Déjanire* des feux de la rampe. Il va de soi que M. Saint-Saëns a été obligé de modifier pour la circonstance son ancienne

orchestration qui convenait surtout au plein air ; on a également supprimé le ballet, sans quoi il n'eût plus rien manqué à l'Odéon pour devenir la succursale de notre Académie nationale de musique. Espérons en tous cas que les metteurs en scène n'y couperont point trop de choses, car la censure se charge trop souvent de ce soin. M. Veyrin, un autre auteur dramatique, en sait quelque chose et le *fait-divers* qu'il a fait représenter au Nouveau-Théâtre montre suffisamment que les censeurs de la République veillent jalousement à maintenir le semblant d'utilité de leurs fonctions.

Toutefois les tragédies de la vie échappent à ce redoutable aréopage : c'est devant une justice plus nécessaire que vient de comparaître Luccheni à qui les juges de Genève viennent d'appliquer le maximum de la peine que comporte en Suisse un aussi abominable forfait. Ils sont nombreux, hélas ! dans ce dix-neuvième siècle, les misérables qui prirent le poignard et frappèrent les puissants en marquant leur crime d'un prétexte social.

Citons en quelques-uns :

Karl Sand assassine le patriote hongrois Kotzebue, par amour du Saint Empire ; Louvel frappe le duc de Berry pour débarrasser la France des Bourbons ; Alibaud tire un coup de pistolet sur Louis-Philippe pour rendre le trône aux rois légitimes ; Fieschi est un coquin mystique ; en lançant ses bombes contre Napoléon III, Orsini veut atteindre l'allié du Pape ; Hædel et Nobiling essaient de tuer Guillaume qui persécute le socialisme ; Guiteau, demi-journaliste, demi-agent d'affaires, qui assassine, le 2 juillet 1881, le président Garfield d'un coup de revolver, était aussi un délirant politique.

Emile Henry avait eu son père fou, et il protesta énergiquement, quand, devant la Cour d'assises, son avocat invoqua ce moyen. Caserio et le descendant épuisé d'une famille où il y a plusieurs aliénés, et la mère de Luccheni était épileptique.

Quelle conclusion tirer de ces faits ?

Faut-il dire avec le docteur Lombroso, que tous les régicides sont forcément des fous et des irresponsables ?

Faut-il adopter la théorie soutenue par le docteur Emmanuel Regis, de Bordeaux, et qui pose en principe « que les régicides sont des désharmoniques et des dégénérés héréditaires, à tempérament mystique, qui, égarés par un délire politique ou religieux, compliqué parfois d'hallucinations, se croient appelés au double rôle de justiciers et de martyrs, et sous l'empire d'une obsession à laquelle il ne sont pas libres de résister, en arrivent à frapper un grand de la terre au nom de Dieu et de la patrie. »

Donc ces criminels seraient des malades et si nous écoutions les savants, on ne pourrait punir ces monstres.

Le bon sens ne va pas jusque-là : qui me dit que la bête féroce rencontrée dans les jungles n'est pas aussi une sorte de fou ! Le voyageur se garantit et se préserve à coups de fusil ; c'est la lutte contre la mort.

La seule façon d'empêcher progressivement le retour de ces sanguinaires forfaits est d'éclairer le peuple en répandant de plus en plus l'instruction et la notion rationnelle de l'économie sociale. On atteindra de la sorte à la fois la cause et l'effet, car on détruira l'alcoolisme et la fièvre farouche des dégénérés héréditaires.

Mais nous n'en sommes malheureusement pas encore là en dépit de la récente application de la surtaxe sur les alcools : « L'alcool monte » disait plaisamment devant moi un ivrogne en contemplation devant un thermomètre. Et du coup tous les marchands de vin et empoisonneurs patentés de Paris ont décidé l'augmentation du prix de leurs toxiques. Du même coup les propriétaires des cafés majorent, paraît-il, leurs consommations. Et comme ce sont les petites causes qui produisent les grands effets, voici qu'on nous menace d'une grève de garçons de café au sujet de la question des pourboires. Il est évident que le pourboire est un usage abusif qui ne profite qu'aux patrons car les garçons de café sont, eux, très disposés à y renoncer moyennant des appointements fixes. Ce grave problème que, comme la question d'Orient, l'on agit de temps à autre, trouvera-t-il enfin sa solution ? Il faut l'espérer sans trop y croire car le pourboire est un régime essentiellement provisoire, et l'on n'ignore pas qu'en notre siècle seules les choses provisoires ont quelque chance de durée.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le chauffage des trains à la vapeur. — Il y a actuellement, dans les Compagnies de chemins de fer, une tendance caractérisée à l'adoption du chauffage par la vapeur, tout au moins par certaines catégories de trains. Depuis quelques années déjà, la Compagnie de l'Est a adopté le système de chauffage mixte à vapeur et à air comprimé ; celles du Nord français et du P.-L.-M. entrent également dans cette voie. A l'étranger, notam-

ment en Allemagne, en Suisse, en Autriche, il n'est pas rare de voir remplacer, dans les anciennes voitures, les incommodes bouillottes ou chaufferettes classiques par des tuyauteries de vapeur, dont le nouveau matériel à voyageurs est également muni d'une façon presque exclusive. Dans la formation des trains, il suffit d'accoupler les conduites de vapeur des véhicules comme s'il s'agissait de relier entre eux les raccords de freins continus. La vapeur est prélevée à la chaudière de la locomotive et n'est généralement utilisée qu'après son passage dans un détendeur, étant donnée la haute pression à laquelle elle est produite. Les tentatives qui ont été faites pour chauffer les trains avec la vapeur d'échappement des cylindres, laquelle renferme un grand nombre de calories inutilisées, n'ont pas donné des résultats satisfaisants, parce que la contre-pression derrière les pistons se trouvait, par ce procédé, notablement augmentée; de ce fait, le rendement thermique ne subissait que des modifications insensibles.

La plus grande difficulté qui résulte de l'emploi du chauffage à la vapeur réside dans le choix convenable des tuyaux destinés à être accouplés et dans les soins particuliers qu'il y a lieu de prendre pour assurer l'étanchéité des joints. Il semble qu'à cet égard le système de la Compagnie autrichienne du *Nord-Kaiser-Ferdinand* ait donné toute satisfaction, ainsi qu'il appert des renseignements fournis par l'*Organ für die Fortschritte des Eisenbahnwesens*, dans son numéro de juillet 1898. Les conduites, fixées sous les caisses, sont en fer; elles sont munies, à leurs extrémités, de tuyaux en caoutchouc renforcés par une carcasse en fil de laiton enroulé en hélice et munis de rotules à poignée que l'on peut accoupler par une manœuvre de la plus grande simplicité. La fermeture ainsi obtenue est hermétique. Quant aux tuyaux flexibles, il semble que leur durée soit supérieure à celle de toutes les conduites souples en usage à l'heure actuelle, car après deux années de service, il n'ont présenté aucune avarie intérieure ou extérieure.

Précieuses découvertes archéologiques :

On nous écrit d'Avellino, en Campanie : Des terrassiers faisant des travaux pour l'agrandissement de la gare du chemin de fer de Mercato San Severino, près d'Avellino, ont mis au jour d'antiques tombes contenant encore des squelettes bien conservés, dont les os cependant à peine exposés à l'air, se pulvérisèrent. On a trouvé des *lacrimatoi* (lacrymatoires) de terre cuite et de verre, des tuiles avec des inscriptions, des monnaies dont on ignore encore l'époque et des vases antiques. Plusieurs membres de l'Institut archéologique disent que ce sont des restes qui rappellent le passage d'Annibal, qui s'arrêta en ce lieu après la grande victoire, remportée à Cannés (près de Bari) sur les Romains. Les fouilles continuent en présence d'un délégué du gouvernement.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 novembre 1898

MARINA CARRARA, navicelle *Adamo R.*, ital., c. Lodola, marbre.
 GOLFE JUAN, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, sable.
 CANNES, b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
 Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.

Départs du 6 au 13 novembre

CANNES, b. *Louise*, fr., c. Garel, sur lest.
 Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.
 Id. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Orenge, id.
 Id. b. *L'Union*, fr., c. Rousset, id.
 Id. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
 Id. b. *Angelo Padre*, ital., c. De Dominicis, id.

Etude de M^e BLANC, notaire, à Monaco

ADJUDICATION

En l'étude de M^e Blanc, notaire,

Le Samedi 3 décembre 1898, à 3 heures

De l'hôtel Pension Fritz, exploité à Monaco, avenue de la Gare, 4.

Entrée en jouissance immédiate.

Loyer annuel..... Fr. 3,000

Mise à prix..... 8,000

Consignation pour enchérir..... 2,500

Paiement comptant.

S'adresser à M^e Blanc, notaire.

TRIBUNAL SUPERIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **LOUIS CASABIANCA**, marchand de vins à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le *vingt décembre* prochain, à deux heures du soir, dans la salle des audiences au Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pour le Greffier en chef,
 A. Cioco, C. G.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —
 Maillots et Bas — **Robes de chambre** et **Coin de feu** — **Vêtements Imperméables** — **Habits** —
Redingotes — **Gillets** et **Pantalons drap noir** —
Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
7	761.4	760.9	760.3	761.2	761.3	19.2	20.6	20.7	18.8	18.4	78	N-E léger	Nuageux
8	62.2	62.2	62.2	62.5	63.4	19.5	20.5	19.5	18.4	17.9	64	id.	Couvert
9	64.5	64.7	64.2	64.1	64.2	18.6	20.4	19.6	18.5	18.2	72	S.-O léger	—
10	64.1	64.2	63.2	63.5	64.2	18.7	20.3	19.2	18.2	17.6	71	N.-E id.	Beau
11	64.2	64.2	63.4	63.4	63.7	19.2	20.2	19.2	17.6	18.2	79	id.	—
12	63.5	63.2	62.5	62.8	63.2	19.8	20.3	19.2	18.2	18.1	79	N.-E. très fort	Variable
13	62.5	62.3	63.2	62.3	63.2	19.4	19.8	19.3	19.2	19.2	70	id.	Couvert

OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconn. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GIBSON par les mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delaroché, Paris, et Pharm.

ASTHME **CIGARES GICQUEL**

Imprimerie de Monaco, 1898

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
 SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
 PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
 OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
 ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
 LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
 OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
 ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal